



# LE BULLETIN

N° 3

Novembre 2003

Groupe des Anciens Maires Hauts-Alpins

## ÉDITORIAL

La rentrée est là...



Oui, une année de plus vient de passer, elle a été pour notre groupe comme nous l'avons tous souhaitée : vivante, active, efficace, animée et conviviale.

Notre assemblée générale, tenue à Baratier le 24 mai 2003 a été l'image de cette vitalité. Au cours de cette assemblée et comme le stipulent nos statuts, le bureau a été renouvelé ainsi que le président. J'ai hérité de ce siège encore empreint de la personnalité d'Armand qu'on ne remplace pas, on lui succède, simplement.

Il a su faire naître et se développer notre groupe avec son amicale fermeté nécessaire au respect de nos structures.

Je ne manquerai pas de remercier Richard SIRI de sa participation à notre assemblée générale au cours de laquelle il a su avec conviction et une certaine émotion

nous assurer de l'efficacité et de l'utilité de notre groupe.

Nous commençons cette année par la diffusion d'un nouveau questionnaire. Les réponses constitueront l'essentiel de notre bulletin numéro 3. En effet, anciens élus, nous ne pouvons rester insensibles et passifs devant les événements qui nous entourent, et dont les décisions qui en découleront au plus haut niveau influenceront profondément sur notre avenir et celui de nos enfants.

Nos intimes convictions librement exprimées issues du simple bon sens ne finiront-elles pas par peser sur les grandes décisions ? Il est permis de rêver ! Redevenus citoyens parmi d'autres, faisons de la Politique citoyenne celle au service de tous et non pas uniquement de certains qui ont oublié qu'être élu ce n'est pas pour régner, mais pour servir.

*Claude Finaud  
président de Gamha*

SOMMAIRE

page 16

## Conseil d'administration

Le 24 mai 2003, le conseil d'administration s'est réuni en séance ordinaire à Baratier, sous la présidence d'Armand Barniaudy président.

Étaient présents : MM. Louis Conio, Michel Merle, Lucien Davin, Raymond Girousse, Vital Gillio, Christian Brun, Claude Finaud, Jean-Paul Reynier, Armand Barniaudy.

Il est procédé au tirage au sort des noms des administrateurs renouvelables en 2003, 2004 et 2005, afin d'être en harmonie avec l'article 8 des statuts. Ainsi, le résultat est le suivant :

Jean-Paul Reynier	2003
Vital Gilio	2003
Jean-Marie Tesnière	2003
Michel Merle	2003
Armand Barniaudy	2004
Claude Finaud	2004
Christian Brun	2004
Lucien Davin	2004
Robert Motte	2005
Henri Ranque	2005
Louis Conio	2005
Raymond Girousse	2005

Et ainsi de suite pour les années à venir pour chaque administrateur nommé ci-dessus ou son successeur.



*Le maire de Baratier accueille les membres de Gamha.*

## Assemblée générale

Ce 24 mai 2003, les membres de Gamha se sont réunis en séance ordinaire à Baratier, sous la présidence d'Armand Barniaudy président.

1- Accueil par Monsieur le maire de Baratier. La commune compte 500 habitants et sa population estivale arrive à 3 000. Ceci explique les divers problèmes posés en ce qui concerne la fourniture en eau potable. Cité dont l'activité est surtout liée à la vie touristique, elle subit les aléas climatiques : problème de neige, de niveau de la hauteur d'eau du barrage de Serre-Ponçon...

2- Accueil de Monsieur le conseiller général du canton : dans son allocution, il fait apparaître trois points importants :

- le Gamha devrait représenter une force de proposition, donner son point de vue,  
 - les enjeux de demain doivent être expliqués, débattus en amont,  
 - il ne faut pas confondre exercer un pouvoir ou exercer un service public. C'est en fait la notion de service public qui doit primer pour les élus.

3- Remerciements de Armand Barniaudy.

4- Les excuses des personnalités sont présentées, les membres se présentent chacun à son tour. Il est à remarquer que trois anciens maires de la commune d'Eyguians sont présents à l'assemblée générale, dont le doyen M. Guichard.

5- Les rapports statutaires sont présentés :

rapport moral par le président : adopté à l'unanimité ( page 4)

rapport d'activité :

adopté à l'unanimité

rapport financier :

adopté à l'unanimité

Le budget prévisionnel 2003 est adopté à l'unanimité (voir tableau ci-dessous)



*Le doyen de GAMHA attend le moment d'entrer en bonne compagnie.*

6- Intervention de Monsieur Richard Siri : l'action culturelle du conseil général des Hautes-Alpes : M. Siri présente les acquisitions réalisées, les principes d'intervention et les divers projets afin de conserver le patrimoine des Hauts-Alpins, sa mémoire...

Élections des administrateurs :

Il est fait part des modalités concernant le renouvellement par tiers du nombre des administrateurs, à l'issue du conseil d'administration dernier.

Dépenses		Recettes	
Libellé	€	Libellé	€
606 - Fournitures administratives	150,00	741 - Subventions	1 330,00
616 - Assurances	80,00	751 - Cotisations	1 000,00
622 - Rémunér. intermédiaires	750,00	758 - Produits divers de gestion	150,00
623 - Publications, publicité	1 000,00		
625 - Déplacements, réceptions	200,00		
626 - Frais postaux	300,00		
Totaux .....	2 480,00		2 480,00

Après exposé des modalités, les élections à l'unanimité des membres présents, Messieurs Merle, Tesnière, Gillio et Reynier candidats à leur succession sont reconduits dans leurs fonctions.

Le conseil d'administration est composé de (suit l'année de renouvellement du mandat) :

Année de renouvellement :

Armand Barniaudy	2004
Jean-Paul Reynier	2006
Claude Finaud	2004
Christian Brun	2004
Vital Gilio	2006
Jean-Marie Tesnière	2006
Raymond Girousse	2005
Robert Motte	2005
Henri Ranque	2005
Lucien Davin	2004
Michel Merle	2006
Louis Conio	2005



*Excellent repas : le chef mérite les félicitations !*

## Rapport moral adopté lors de l'AG du 24 mai 2003

À la création de notre groupe, nous nous étions fixé une ligne de conduite. Nous l'avons tenue en établissant entre nous en cette première année d'existence, des liens d'amitié et quelques occasions de rencontre et de débats. Ainsi, nous avons marqué l'attention que nous portons toujours aux affaires d'intérêt local ou plus général dans les quelles naguère nous nous étions pleinement impliqués.

Être un ancien d'une institution, ce n'est pas forcément avoir atteint un âge avancé et une usure certaine. Nous en avons la preuve parmi nous, mais pour la plupart les années de jeunesse sont bien éloignées ! Il faut savoir en tirer les conséquences pour les activités que nous souhaitons réaliser.

Être un ancien dans les sociétés primitives, récemment aussi dans nos sociétés rurales et aujourd'hui encore en Afrique Noire et d'autres continents, être un ancien c'était synonyme de sagesse.

L'ancien avait l'expérience, donc la connaissance approfondie des choses. Son jugement ou au moins son avis était reconnu, écouté, respecté.

La société moderne a balayé ces vieux principes. Notre Europe considérée pourtant récemment de l'autre côté de l'Atlantique comme

vieilles et indéterminées est plus attentive à la sacralisation des symboles de la jeunesse qu'à l'écoute des anciens.

L'ancien maire, comme tout responsable qui se retire des affaires publiques ou privées peut mesurer quotidiennement combien cette retraite peut rapidement devenir une « mise à l'écart » ou tout simplement l'oubli, cet oubli « où va tout ce qui sombre » selon un poème de Victor Hugo appris sur les bancs de l'école.

Notre groupe s'est donné pour mission de tenter de réagir contre cette « fatalité inéluctable ». À notre manière nous voudrions conserver une présence même modeste, sans nostalgie ou amertume au sein de la sphère de vie et d'avenir que constitue notre département.

Certes nous sommes peu nombreux et si le nombre d'adhérents doit être le seul facteur de représentativité nous ne devons pas peser lourd dans l'opinion publique. Nous ne pensons pas cependant abandonner la règle que nous nous étions fixée : n'accueillir que ceux qui n'ont plus aucun mandat municipal, ce qui limite de façon notable notre potentiel de rassemblement.

Mais de toute façon nous avons bien des choses à dire et à faire ensemble. Comment et où trouver les moyens pour des démonstrations plus médiatiques de notre vitalité.

Outre nos cotisations l'aide financière raisonnable attendue du conseil général nous y aidera nous l'espérons, et l'appui administratif consenti par l'association départementale des maires sera un précieux apport. Alors modérément, au rythme actuel de nos vies, comme aujourd'hui nous abordons des discussions et des débats sur les questions qui préoccupent notre société et nous ferons part de nos idées.

Mais déjà conservons entre nous ces liens d'amitié qu'aucun clivage de nos opinions ou options personnelles ne saurait dissocier.

Et pour conclure, y a-t-il mieux que ces vieux adages que formulaient dans leur langue maternelle nos anciens avant de se séparer après des retrouvailles :

*« Longo maï ! a l'an que ven, et se sian pas maï, que sieguen pas men ! »*



*Monsieur Richard SIRI assure les membres de GAMHA de son soutien.*



*AG 2003 : une partie de l'assistance*

### **Assemblée générale extraordinaire**

Ce 24 mai 2003, les membres de Gamha se sont réunis en séance extraordinaire à Baratier, sous la présidence d'Armand Barniaudy président.

Objet unique : Modification des statuts (article 13)

Le président fait remarquer que lors de la constitution de l'association Groupe des Anciens Maires Hauts-Alpins, dans les statuts il avait été inclus un article 13 qui précisait le nom et les fonctions des administrateurs fondateurs, ce qui a pour conséquence de réunir une assemblée générale extraordinaire à chaque renouvellement d'au moins un membre du bureau.

En conséquence sur proposition du bureau, puis du conseil d'admini-

stration, le président demande aux membres de l'assemblée de se prononcer sur les changements suivants :

- 1- Suppression de l'article 13 des statuts.
- 2- Intégration dans l'article 7 des statuts des noms et prénoms des membres fondateurs.
- 3- À chaque changement dans la composition du bureau, une délibération du conseil d'administration informera les services préfectoraux.

Après délibération, les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45*

### **Conseil d'administration**

Le 24 mai 2003, le conseil d'administration s'est réuni en séance ordinaire à Baratier, sous la présidence d'Armand Barniaudy président.

Étaient présents : MM. Louis Conio, Michel Merle, Lucien Davin, Raymond Girousse, Vital Gillio, Christian Brun, Claude Finaud, Jean-Paul Reynier, Armand Barniaudy.

Objet unique : renouvellement des membres du bureau

À l'issue des élections, le président rappelle le principe de la « présidence tournante » auquel il souhaite se conformer.

Après vote unanime, le bureau est composé des six membres dont les noms suivent ci-après .

NOM	PRÉNOM	Fonction
Le bureau est composé de :		
Claude	Finaud	Président
Jean-Paul	Reynier	1 <sup>er</sup> vice-président
Lucien	Davin	2 <sup>e</sup> vice-président
Christian	Brun	Secrétaire / trésorier
Vital	Gilio	Trésorier adjoint
Armand	Barniaudy	Secrétaire adjoint

Les administrateurs :  
Raymond Girousse  
Robert Motte  
Henri Ranque  
Jean-Marie Tesnière  
Michel Merle  
Louis Conio

*Séance levée à 12 h*



*AG 2003 : une partie de l'assistance*

### Bureau du 11 juillet 2003

Les présents : Claude Finaud ; Armand Barniaudy ; Vital Gillio ; Christian Brun.

L'ordre du jour est suivi :

1. Aspect financier :  
- le compte épargne a une disponibilité de 693 €. Le président fait part de la subvention du CG de 2 000 €. À ce propos, Armand Barniaudy a adressé une lettre de remerciements à Richard Siri.

2. Adhésion :  
- Les cartes d'adhérents proposées par le secrétaire font l'unanimité.  
- Il sera proposé à deux anciens maires un bulletin d'inscription (contacts réalisés par des membres du bureau.

- Les cartes ainsi réalisées seront à envoyer aux membres à jour de leur cotisation.

- Il conviendra de faire un appel à adhésion avec l'aide de la secrétaire de l'ADM05.

3. Le bulletin N° 3 :

- Éditorial par Claude Finaud  
- Compte rendu de la journée du 24 mai (AG, CA...)

- Compte rendu du bureau du 11 juillet

- Afin d'impliquer les membres un questionnaire leur sera proposé :

1-« Pour notre Groupe, que pensez-vous de la difficulté à s'impliquer, à réagir devant les événements qui nous entourent, et auxquels nous assistons ? Ces événements ont une importance qui influe sur l'ensemble de la société (nationale, européenne..), quelle attitude Gamha doit (ou peut)-il avoir ? Est-ce utile qu'une position collégiale soit donnée à propos de certains sujets les plus essentiels (culture, retraites, sécurité sociale...!) ?

2-D'une manière individuelle, que pensez-vous des mouvements et événements suivants :

- Les retraites,
- La culture,

-...

- Les réponses des membres seront alors notées dans le bulletin N°3.

4. Organisations diverses :

1-En relation avec la convivialité et la culture, le président propose une visite découverte sur une journée, en un lieu typique des Hautes-Alpes. Le Queyras, Château Queyras pourraient convenir : Claude prendra contact avec le parc du Queyras afin de vérifier la possibilité d'une telle visite. À défaut, voir avec le Château Lesdiguières au Glaizil. Il conviendra de parfaire la communication lors de cette journée...

2-Des rencontres avec d'autres groupes similaires d'autres départements pourraient aussi se réaliser.

3-Le prochain CA (en septembre) pourrait se tenir à Gap (lieu à préciser, mais la mairie de Gap sera sollicitée en priorité).

*La séance est levée à 19 h 30*

### QUESTIONNAIRE VOS AVIS

**Vous avez répondu au questionnaire !**

**Des réponses apportées...**

Un questionnaire a été transmis à chaque membre de Gamha afin qu'il puisse s'exprimer sur les points suivants :

1-Pour notre Groupe, que pensez-vous de la difficulté à s'impliquer, à réagir devant les événements qui nous entourent, et auxquels nous assistons ?

Ces événements ont une importance qui influe sur l'ensemble de la société (nationale, européenne..), quelle attitude Gamha doit (ou peut)-il avoir ? Est-ce utile qu'une position collégiale soit donnée à propos de certains sujets les plus essentiels (culture, retraites, sécurité sociale..) ?

2-D'une manière individuelle, que pensez-vous des mouvements et événements suivants :

- Les retraites,
- La culture, etc.

Voici donc ce que pensent quelques membres de Gamha qui ont répondu. *(Ceci n'a pas vocation à faire changer d'opinion, mais à apporter des avis, des informations, donner matière à réflexion.)*

D'une manière générale :

1- Je pense que tous les anciens maires peuvent s'impliquer et réagir devant les événements, les dossiers d'importance, les sujets de société. Nous pouvons toujours impliquer le Gamha dans une résolution collégiale, mais les anciens maires seront-ils entendus ? Cela est une autre histoire.

Sur le plan local, nous ne serons pas écoutés ni entendus sur les sujets ou dossiers qui nous importent. La raison, c'est que nos successeurs resteront sourds à nos idées et à nos suggestions, leurs charges, leur emploi du temps ne permettent plus l'écoute des autres. « Le pouvoir rend souvent sourd et aveugle »

2 – Sur les différents dossiers d'actualité et ils sont nombreux, voilà ce que je pense des plus importants :

- Les retraites, il est bien que l'Etat intervienne pour prévoir l'avenir et assurer à nos enfants leur lendemain, les réformes s'imposent.

- La culture, vaste sujet, mais la réforme là aussi doit être acceptée dans le domaine d'organisation et non pas sur les qualités de nos artistes, nous ne pouvons plus admettre la chienlit.

- La sécurité, que ce soit sur les plans de la criminalité, du vandalisme ou de la sécurité routière, les mesures prises vont dans le bon sens. La prévention aux jeunes, la répression aux autres.

- La sécurité sociale, là aussi, il faudra une réforme importante si nous voulons conserver le modèle de notre « sécu », enviée par d'autres.

Les sujets proposés sont tellement vastes, que les réponses ne

peuvent être que très partielles. Mais ne nous faisons pas trop d'illusion, notre influence sur les solutions sera très limitée, pour ne pas dire nulle.

*Michel Merle*

Gamha n'a pas de difficultés particulières pour s'impliquer dans les événements qui nous entourent. Mais ses membres sont respectueux des maires en activité. C'est à ces derniers de prendre parfois l'avis de ceux qui les ont précédés. L'ignorance dans laquelle sont tenus les anciens maires est dans bien des cas le signe d'un profond malaise local qui nuit et divise les populations de nos communes. L'absence d'idées et de projets sont trop souvent à l'origine de débats stériles.

Chaque individu ancien maire ou pas, a le droit de s'exprimer et c'est dans un débat contradictoire que peut sortir un peu de vérité, et encore... Mais le respect de l'autre ne doit jamais être oublié.

*Lucien Davin*

1- Première partie :

Notre groupe ne pourra s'impliquer que dans la mesure où des rencontres périodiques de ses membres avec un sujet de réflexion commun pourra faire l'objet de communication au travers des médias. Notre action passée au service du public pourra alors être prise en considération et influencer sur des décisions prises par ceux

qui sont aux commandes (local, départemental, régional ou nationale).

*Louis ABRARD*

Il est difficile pour nous anciens élus de s'impliquer dans ces phénomènes conjoncturels qui s'imposent à nos sociétés en pleine mutation mais en temps que citoyen nous avons vraiment le devoir de réagir avec la vision que nous en avons eue pendant nos exercices. Car les problèmes ne datent pas d'aujourd'hui mais il y a influence. Nous devons participer davantage à l'amélioration de nos conditions de vie. Tout ne doit pas être gratuit (santé, loisirs, éducation). Encourageons le travail (qui évite les dérives, la délinquance). Encourageons la culture (mais mettons en garde certains contre la facilité et la médiocrité qui ne mobilisent pas longtemps le public.

*Sylvaine SACY*



*La mairie de Savines le Lac a accueilli les travaux du conseil d'administration de Gamha*

## 2- Deuxième partie :

D'une manière individuelle, que pensez-vous des mouvements et événements suivants :

Les retraites :

Il est important d'agir dès maintenant. La démographie, le mode de vie et la longévité, l'activité industrielle (plus d'automatisme entraînant des suppressions d'emplois, donc des cotisants). Tout ce mouvement ne permet pas une stagnation des institutions et des moyens. Il faut une volonté déterminée de changer le fonctionnement au risque de déplaire à une partie de l'électorat. Ceci est un autre problème ; un problème d'honnêteté politique essentiellement en direction des «professionnels de la politique».

Les pistes de réflexion qui pourront être suivies pourraient être par exemple :

- cotisations sociales indexées sur tous les profits et non seulement sur le fruit du travail manuel et intellectuel.

- pour certaines classes sociales exiger les mêmes prélèvements que l'ensemble des personnels exerçant une activité lucrative.

- possibilité de travailler le temps souhaité par l'individu suivant certains critères qui ne fassent pas obstruction à la montée des jeunes.

- etc.

*Louis ABRARD*

Ce sont les actifs qui par leurs cotisations financent les retraites. Or les jeunes travaillent de plus en plus tard. Les retraités, et on s'en réjouit, profitent de cette retraite longtemps : ils sont donc aussi de plus en plus nombreux. Il devient donc urgent de réformer le système.

*Sylvaine SACY*

La culture :

Ne pas considérer les activités culturelles comme de la marchandise de consommation mais aider beaucoup plus les associations à la base, car c'est là que se manifestent les premiers émois, pour telle ou telle activité culturelle. Ensuite aider les valeurs émergentes de ces associations afin qu'elles s'amplifient dans les institutions régionales et nationales. Sur ce point une réflexion commune du groupe avec un débat pourrait apporter des débuts de solutions plus ouvertes.

Il faut anticiper les réflexions et non suivre les événements (Vive l'utopie !)

*Louis ABRARD*

Il faut encourager la culture. Un pays sans culture : non ! Mais pas n'importe quelle culture ; veillons à la médiocrité !

*Sylvaine SACY*



*La convivialité de GAMHA : partage d'un bon repas !*

---

## Bureau 26 septembre 03

Étaient présents : Claude Finaud; Armand Barniaudy ; Raymond Girousse ; Lucien Davin ; Jean-Paul Reynier ; Christian Brun.

L'ordre du jour suivi :

1. compte rendu du 11 juillet :
  - adopté à l'unanimité.
2. bulletin N°3 :
  - devrait paraître si possible à la Toussaint, et surtout avant le 15 décembre.
  - Le contenu : ce qui est prévu et en plus les articles à venir de la part des membres ainsi que les comptes rendus.
  - Sur les retraites : Lucien propose un article.

## 3. Pour le CA à venir :

- Lucien contacte le maire de Savines pour le début de novembre
- Ordre du jour prévisionnel :
- Où en est le bulletin ; organisation d'une journée culturelle.
- La journée culturelle : prévue sur le territoire du parc naturel régional du Queyras ; visite du parc ; intercommunalité et le parc ; visite culturelle ; liste des invités ; participation financière ; organisation matérielle ; période ; trace écrite de cette journée ; publicité et relation avec les médias...
- Bilan financier.
- Les relations avec une association iséroise.

*La séance est levée à 19 h 30*

---

## Conseil d'administration du 29 octobre 2003

Le 29 octobre 2003, à 14 h 00, le conseil d'administration s'est réuni en séance ordinaire à Savines le Lac, sous la présidence de Claude Finaud président.

Étaient présents : MM. Louis Conio, Michel Merle, Lucien Davin, Raymond Girousse, Vital Gillio, Christian Brun, Armand Barniaudy, Jean-Paul Reynier, Robert Motte ; Pierre Teissier, maire de Savines le Lac.



*La mairie de Savines le Lac*

Excusés : JMichel Arnaud ; Marcel Lesbros ; JMarie Tesnière.

Les membres de Gamha sont accueillis par Pierre Teissier, maire de Savines le Lac, puis l'ordre du jour est suivi.

#### 1. Compte rendu de bureau

Le secrétaire fait état des travaux des membres du bureau au cours des réunions du 11 juillet et du 26 septembre derniers.

#### 2. Bilan financier

Les disponibilités à la fin de septembre font état d'un solde positif de 753, 44 €. La subvention –acquitte- du conseil général devrait être versée : une lettre de demande de versement a été postée le 13 octobre 2003.

#### 3. Bulletin numéro 3

La diffusion du bulletin concerne les adhérents de Gamha ainsi que les personnalités départementale (préfet, président du conseil général, députés, conseillers régionaux).

La maquette –incomplète- du bulletin N° 3 est présentée. Il y a un intérêt certain au fait qu'il y ait des photographies.

Les articles de Michel Merle et Lucien Davin seront ajoutés dès leur réception.

En ce qui concerne un article de fond, tel que souhaité par Armand et adopté à l'unanimité, l'article de Lucien pourra le composer. Cependant, pour le N° 4, il est prévu un article conséquent dont le thème sera : la décentralisation et ses conséquences. Robert Motte est chargé de la mise en œuvre de ce document. La parution de ce N° 4 est prévue pour le début 2004. Un questionnaire, en rapport avec cet article de fond, sera transmis aux adhérents afin de constituer des témoignages dans le prochain numéro.

En ce qui concerne l'éventualité d'une chronique régulière, cette idée est abandonnée au profit d'une chronique ponctuelle, en fonction de l'événement et de la date de parution du bulletin.

#### 4. Journée culturelle

Des contacts ont été pris avec le parc naturel régional du Queyras. L'organisation de cette journée est

ébauchée, et sera à affiner avec les responsables du parc.

Les principes sont décidés :

·la journée du samedi est retenue

·la date –en avril- est à définir avec les responsables du parc ;

·les déplacements se feront en voitures individuelles jusqu'à Guillestre, puis en car ;

·compte tenu que c'est la première organisation, de la conception de cette journée, les conjoints ne seront pas invités ; leur présence sera envisagée lors de l'assemblée générale, par exemple ;

·l'emploi du temps pourrait être le suivant :

- déplacement Guillestre- Ristolas  
- à la Maison de la Nature :  
exposés : présentation du parc ;  
intercommunalité, communes et parc : quels rapports ?

- déplacement à Saint-Véran :  
repas restaurant, visite du musée du Soum ;  
- retour à Guillestre avec une halte à Arvieux (Maison du parc).

·Il sera demandé 10 € de participation à chaque participant, sauf auprès des invités : responsables participant du parc (directeur, président), maires des communes du parc ; député de la circonscription.

·En préalable à cette journée, une conférence de presse sera organisée : demander le local de l'association des maires des Hautes-Alpes ; (Robert Motte pourra venir avec un représentant du journal La Provence).

#### 5. Questions diverses

·Rencontre avec une association iséroise : des contacts ont été pris par Armand Barniaudy ; nous attendons de leurs nouvelles !

·Site Internet : dans le cadre de la communication, il est souhaitable que Gamha soit connu grâce à cet outil informatique. La création d'un site Internet Gamha est décidée à l'unanimité. Le secrétaire est chargé de mettre en œuvre l'hébergement, le nom de domaine (gamha.com, ou org en fonction de la disponibilité), ainsi que la conception pour l'heure de quelques pages de présentation de Gamha.

·Représentation protocolaire de Gamha : un courrier aux cabinets du préfet et du président du conseil général demandera que le président de Gamha soit inscrit sur leur liste protocolaire.

*L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 16 h 30*



Accueil par le maire de Savines

## LIBRES PROPOS

### Les retraites

Depuis de nombreuses années le problème des retraites était dans tous les esprits aussi bien du monde politique, syndical que des intéressés eux-mêmes. Les statistiques laissaient entretenir au regard du vieillissement de la population que les cotisants seraient dans un avenir proche, de moins en moins nombreux pour alimenter les diverses caisses de retraite.

Mais la situation politique aidant, peu nombreux sont ceux qui ont perçu l'ampleur du problème qui se pose et se posera pour les retraités et futurs retraités.

Qu'en est-il en réalité ? Les progrès en matière de santé permettent aux femmes et aux hommes d'espérer vivre plus vieux. Ainsi les retraités percevront globalement une retraite plus longtemps et qui par-

fois dépasser la période de cotisation. Dans le même temps les jeunes actifs débutent plus tard dans le monde du travail et donc les caisses de retraite enregistrent un déficit de cotisation. On ne peut occulter également que bon nombre de travailleurs souhaitent mettre un terme à leur carrière avant la date butoir de l'âge, ce qui augmente encore le nombre de retraités.

Qui finance les retraites ? Pour faire simple, le système le plus courant est celui de la mutualisation. C'est ainsi que les cotisants d'aujourd'hui sont les «payeurs» des retraites actuelles. Certes il se fait jour de nouveaux moyens : retraites complémentaires, assurance vie en tout genre, placements financiers, etc.

Quelles sont les solutions proposées ? La remise en cause des situations existant des uns et des autres au regard du droit à la retraite, l'allongement du temps de travail au-delà des 37,5 ans et plus dans quelques années, le changement de l'âge limite pour ne pas dire la suppression, sont autant d'éléments qui ne donnent pas entière satisfaction. Il suscite un véritable malaise sur ce sujet même si la loi a bien été votée en juillet 2003. Certes, il faut réformer le système des retraites mais encore faut-il le faire avec un minimum de justice sociale. Si l'on doit reconnaître le «courage» des politiques,

il n'est pas certain que les décisions prises n'aient pas un effet pervers à moyen terme. Même si leurs besoins ne sont pas les mêmes, les retraités représentent une force économique non négligeable et ce ne sont pas les agences de voyages qui diront le contraire ! Dans un avenir proche, ils seront sûrement moins nombreux et par conséquent les retombées ne seront pas les mêmes.

L'alimentation des caisses de retraite, pour autant qu'elle pose problème, aurait pu être abondée par bien d'autres moyens complémentaires. Les travailleurs d'hier, retraités d'aujourd'hui ont aussi fait la croissance de notre pays, aussi ils mériteraient un peu de solidarité nationale.

Quand tous nos gouvernements successifs et de toute tendance veulent «boucler» leur budget, ils n'hésitent pas à mettre une taxe par-ci, une redevance par-là et l'affaire est bouclée en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire ! Un recul social n'est pas forcément un signe de bonne santé. Mais enfin les retraités sont des hommes et des femmes optimistes et qui ne désespèrent pas de voir leur situation s'améliorer à nouveau.

*Lucien Davin*

La rubrique «À propos» est écrite sous la responsabilité de son auteur. Pour un droit de réponse, transmettez votre article à Gamha.

#### SOMMAIRE

<b>Éditorial</b>	<b>1</b>
Conseil d'administration 24/05	2
Assemblée générale 24/05	2
Rapport moral AG du 24/05	4
A.G. extraordinaire 24/05	6
Conseil d'administration 24/05	6
<b>Questionnaire : vos avis</b>	<b>7</b>
Bureau du 11 juillet 2003	11
Bureau 26 septembre 03	12
CA du 29 octobre 2003	12
<b>Libre propos</b>	<b>15</b>

Association loi 1901 déclarée  
en préfecture des Hautes-Alpes  
le 30/11/2001 N° 6652  
Siège social : Mairie 05700 SERRES

Gamha sur Internet :  
<http://www.gamha.org>  
Mèl : [gamha@gamha.org](mailto:gamha@gamha.org)

Faites connaître GAMHA et proposer l'adhésion\*\* :

Je soussigné \_\_\_\_\_  
ancien maire de la commune de \_\_\_\_\_  
adresse \_\_\_\_\_  
solicite mon adhésion au Groupe des Anciens Maires Hauts-Alpins pour l'année 2003.  
Date et signature : \_\_\_\_\_

Joindre un chèque de 20 • à l'ordre de GAMHA